

États financiers consolidés de

MARCHÉ GOODFOOD CORP.
(auparavant Mira VII Acquisition Corp.)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

MARCHÉ GOODFOOD CORP.

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers	
États consolidés de la situation financière	1
États consolidés du résultat net et du résultat global	2
États consolidés des variations des capitaux propres	3
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5 - 39



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Bureau 1500, Tour KPMG
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone 514-840-2100
Télécopieur 514-840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de Marché Goodfood Corp.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Marché Goodfood Corp., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 août 2017 et au 31 août 2016, les états consolidés du résultat net et du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Marché Goodfood Corp. au 31 août 2017 et au 31 août 2016, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

KPMG A. R. L. / S. E. N. C. R. L.

Le 28 novembre 2017

Montréal, Canada

MARCHÉ GOODFOOD CORP.

États consolidés de la situation financière

31 août 2017 et 2016

	2017	2016
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 544 583 \$	516 130 \$
Placements à court terme	3 834	3 800
Montants à recevoir au titre des taxes de vente	773 462	81 248
Stocks (note 6)	382 374	79 200
Charges payées d'avance et autres actifs courants (note 7)	152 682	–
	<u>18 856 935</u>	<u>680 378</u>
Actifs non courants		
Autres actifs non courants (note 8)	82 558	25 616
Immobilisations corporelles (note 10)	2 300 147	78 564
Immobilisations incorporelles (note 11)	70 602	45 322
	<u>21 310 242 \$</u>	<u>829 880 \$</u>

Passifs et capitaux propres (négatifs)

Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	3 605 817 \$	489 529 \$
Produits différés	841 037	23 023
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 13)	116 662	32 145
	<u>4 563 516</u>	<u>544 697</u>
Passifs non courants		
Billets convertibles (note 12)	–	506 368
Dette à long terme (note 13)	395 147	228 455
Actions privilégiées (note 14)	–	800 015
	<u>4 958 663</u>	<u>2 079 535</u>
Capitaux propres (négatifs)		
Actions ordinaires (note 14)	27 144 084	59 000
Surplus d'apport	382 197	–
Déficit	(11 174 702)	(1 308 655)
	<u>16 351 579</u>	<u>(1 249 655)</u>
Engagements (note 19)		
Événements postérieurs à la date de clôture (note 24)		
	<u>21 310 242 \$</u>	<u>829 880 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

MARCHÉ GOODFOOD CORP.

États consolidés du résultat net et du résultat global

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

	2017	2016
Produits	19 796 240 \$	2 801 660 \$
Coût des marchandises vendues	16 206 503	2 534 420
Bénéfice brut	3 589 737	267 240
Charges		
Frais de vente et charges générales et administratives	7 360 829	1 132 721
Amortissements	54 032	9 741
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	–	8 466
Acquisition inversée de Mira VII (note 5)	1 805 410	–
	9 220 271	1 150 928
Charges financières nettes :		
Perte découlant de la réévaluation à la juste valeur des billets convertibles (note 21)	4 257 944	345 194
Autres (produits financiers nets) charges financières nettes (note 15)	(22 431)	10 289
	4 235 513	355 483
Perte nette, représentant le résultat global pour l'exercice	(9 866 047) \$	(1 239 171) \$
Perte nette par action de base et diluée (note 16)	(0,32) \$	(0,05) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

MARCHÉ GOODFOOD CORP.

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

	Actions ordinaires		Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Montant			
Solde au 31 août 2015	24 837 978	59 000 \$	– \$	(69 484) \$	(10 484) \$
Perte nette	–	–	–	(1 239 171)	(1 239 171)
Solde au 31 août 2016	24 837 978	59 000	–	(1 308 655)	(1 249 655)
Perte nette	–	–	–	(9 866 047)	(9 866 047)
Conversion d'actions privilégiées (note 14)	9 101 106	1 271 565	–	–	1 271 565
Conversion de billets convertibles (note 12)	2 645 718	5 291 436	–	–	5 291 436
Placement privé (note 14)	10 542 883	21 085 766	–	–	21 085 766
Frais d'émission d'actions (note 14)	–	(1 725 693)	193 186	–	(1 532 507)
Incidence de l'acquisition inversée de Mira VII (note 4)	562 500	1 125 000	–	–	1 125 000
Charge liée aux paiements fondés sur des actions (note 17)	–	–	219 612	–	219 612
Exercice d'options sur actions (note 17)	63 647	37 010	(30 601)	–	6 409
Solde au 31 août 2017	47 753 832	27 144 084 \$	382 197 \$	(11 174 702) \$	16 351 579 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

MARCHÉ GOODFOOD CORP.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Perte nette	(9 866 047) \$	(1 239 171)
Ajustements pour :		
Amortissements	54 032	9 741
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	219 612	–
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	–	8 466
Perte découlant de la réévaluation à la juste valeur des billets convertibles	4 257 944	345 194
Autres (produits financiers nets) charges financières nettes	(22 431)	10 289
Intérêts payés	(41 271)	(9 016)
Intérêts reçus	41 788	395
Excédent de la contrepartie transférée pour Mira VII sur les actifs nets acquis (note 4)	1 262 644	–
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	22 534	13 806
Dépôts inclus dans les actifs non courants	(56 942)	(20 116)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Montants à recevoir au titre des taxes de vente	(692 214)	(81 248)
Stocks	(303 174)	(74 276)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(131 450)	–
Créditeurs et charges à payer	2 551 633	432 682
Produits différés	818 014	11 143
	<u>(1 885 328)</u>	<u>(592 111)</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission d'instruments d'emprunt à long terme	231 865	201 794
Remboursement sur la dette à long terme	(24 609)	–
Produit de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du placement privé	21 085 766	–
Frais d'émission d'actions	(1 532 507)	–
Produit de l'exercice d'options sur actions	6 409	–
Produit de l'émission de billets convertibles	1 000 000	161 174
Produit de l'émission d'actions privilégiées	–	800 015
	<u>20 766 924</u>	<u>1 162 983</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 10)	(1 811 777)	(80 558)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(41 366)	(49 770)
Placements à court terme	–	(3 800)
Dépôts bancaires inclus dans les autres actifs non courants	–	(5 500)
	<u>(1 853 143)</u>	<u>(139 628)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	17 028 453	431 244
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	516 130	84 886
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>17 544 583</u>	<u>516 130</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

MARCHÉ GOODFOOD CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

1. Entité présentant l'information financière

Marché Goodfood Corp. (la « Société »), auparavant Mira VII Acquisition Corp. (« Mira VII ») jusqu'à la réalisation de la fusion, telle qu'elle est définie ci-après, est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* qui est domiciliée à Ottawa (Ontario). La principale activité de la Société est la livraison de repas prêts à cuisiner à des clients situés au Canada. L'installation de distribution et le siège social de la Société sont situés à Montréal (Québec).

Le 25 avril 2017, Mira VII et sa filiale en propriété exclusive, Mira VII Subco Inc. (« Subco »), ont conclu une convention de fusion avec Marché Goodfood Inc. aux termes de laquelle Subco devait fusionner avec Marché Goodfood Inc. (la « fusion ») pour réaliser une opération admissible sans lien de dépendance selon les politiques de la Bourse de croissance TSX (l'« opération admissible »). La fusion ayant été structurée comme une fusion triangulaire, la société fusionnée devait devenir une filiale en propriété exclusive de Mira VII au moment de la réalisation de la fusion.

Immédiatement avant la conclusion de l'opération admissible, Mira VII a regroupé ses actions ordinaires à raison d'une action ordinaire de Mira VII post-regroupement pour chaque tranche de 22,2222 actions ordinaires de Mira VII préregroupement. De même, immédiatement avant la fusion, Marché Goodfood Inc. a fractionné ses actions ordinaires à raison de 24,8379775 actions pour chaque action existant avant le fractionnement (le « fractionnement d'actions »).

Le 1^{er} juin 2017, la fusion a été réalisée et Mira VII a changé son nom pour Marché Goodfood Corp. Le 7 juin 2017, les actions ordinaires de Marché Goodfood Corp. ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « FOOD » et les actions ordinaires de l'ancienne société Mira VII ont été radiées de la cote de la Bourse de croissance TSX.

Les transactions suivantes ont été réalisées dans le cadre de la fusion :

- Le 31 mars 2017, Marché Goodfood Inc. a réalisé un placement privé (le « placement privé ») de 10 542 883 reçus de souscription (les « reçus de souscription ») au prix de 2,00 \$ par reçu de souscription pour un produit brut total de 21 085 766 \$. Chaque reçu de souscription était échangeable contre une action ordinaire de Marché Goodfood Inc. et donnait, au bout du compte, le droit au porteur de recevoir une action ordinaire de Marché Goodfood Corp. à la réalisation de la fusion.
- Conformément à leurs dispositions contractuelles, tous les billets convertibles en circulation de Marché Goodfood Inc. ont été convertis en 2 645 718 actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. (dont une tranche de 1 319 717 actions ordinaires a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Les transactions suivantes ont été réalisées dans le cadre de la fusion (suite) :

- Les régimes d'options sur actions de Marché Goodfood Inc. et de Mira VII ont été dissous et remplacés par un régime établi par Marché Goodfood Corp. À la dissolution du régime d'options sur actions de Mira VII, toutes les options sur actions en circulation de Mira VII ont été annulées et, à la dissolution du régime d'options sur actions de Marché Goodfood Inc., toutes les options sur actions en circulation de Marché Goodfood Inc. ont été annulées et échangées contre des options sur actions de Marché Goodfood Corp. selon des modalités comparables, sauf en ce qui concerne la période d'acquisition des droits, qui a été réduite.
- Les détenteurs d'actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. (y compris les investisseurs ayant participé au placement privé à la suite de l'échange des reçus de souscription contre des actions ordinaires de Marché Goodfood Inc.) ont reçu une action ordinaire de Marché Goodfood Corp. en échange de chaque action ordinaire en circulation de Marché Goodfood Inc. À la suite de l'échange d'actions, il y avait 47 690 185 actions ordinaires de Marché Goodfood Corp. émises et en circulation, dont les actionnaires ordinaires de l'ancienne société Marché Goodfood Inc. contrôlaient une importante majorité.

À des fins comptables, il a été déterminé que Mira VII est l'entreprise acquise sur le plan comptable et que Marché Goodfood Inc. est l'acquéreur sur le plan comptable puisque les actionnaires de l'ancienne société Marché Goodfood Inc. contrôlent maintenant Marché Goodfood Corp. d'après les directives de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, servant à déterminer l'acquéreur sur le plan comptable (se reporter à la note 4). Étant donné que Marché Goodfood Inc. est considéré comme l'acquéreur sur le plan comptable, les présents états financiers consolidés sont préparés dans le prolongement des états financiers de Marché Goodfood Inc., reflétant ainsi les instruments de capitaux propres de Mira VII. Par conséquent, les informations comparatives de 2016 incluses dans les présentes appartiennent uniquement à Marché Goodfood Inc. Par souci de simplification, les transactions réalisées par Marché Goodfood Inc. sont considérées comme ayant été réalisées par la Société dans les présents états financiers consolidés.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés le 28 novembre 2017.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

2. Base d'établissement (suite)

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des billets convertibles (note 12), qui ont été évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des présents états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La Société a recours à son jugement pour déterminer la date à laquelle les immobilisations corporelles dans les états au début sont prêtes pour l'usage auquel ils sont destinés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période suivante sont fournies dans les notes ci-après :

- Note 3 j) : Estimation du pourcentage de remboursement au titre des crédits de vente et de référence inclus dans les produits différés; et
- Notes 3 k) et 18 : Recouvrabilité de l'impôt différé.

3. Principales méthodes comptables

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des dépôts en cours et des dépôts à court terme, qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois.

b) Placements à court terme

Les placements à court terme se composent de placements très liquides dont les échéances initiales sont supérieures à trois mois et inférieures à un an.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Stocks

Les stocks, qui sont composés de matériel d'emballage, de fournitures d'expédition et d'aliments, sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré – premier sorti. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif et à sa mise en état de fonctionnement en vue de son utilisation prévue.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes). Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et il est comptabilisé dans la perte nette.

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés dans la perte nette lorsqu'ils sont engagés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle, et est comptabilisé dans la perte nette selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis et reflètent le coût des immobilisations corporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les actifs en cours de construction commenceront à être amortis lorsqu'ils seront prêts à l'usage auquel ils sont destinés. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité, à moins que la Société n'ait la certitude raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. Les estimations au titre des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont réexaminées chaque date de clôture et ajustées de manière prospective au besoin. Les durées d'utilité estimées pour les exercices considérés sont les suivantes :

Actif	Période
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel et outillage	3 à 15 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat et de la durée d'utilité

e) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et de tout cumul des pertes de valeur. Les dépenses ultérieures ne sont inscrites à l'actif que lorsqu'elles donnent lieu à un accroissement des avantages économiques futurs associés à l'actif auquel elles correspondent. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées dans la perte nette lorsqu'elles sont engagées. L'amortissement est comptabilisé dans la perte nette selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité déterminée estimée des immobilisations incorporelles. La durée d'utilité estimée pour les exercices considérés est la suivante :

Actif	Période
Logiciels	5 ans

Les logiciels de la Société sont générés en interne.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Dépréciation des actifs non financiers

La Société revoit la valeur comptable de ses actifs non financiers, qui incluent les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée et les immobilisations corporelles à chaque date de clôture afin de déterminer si des événements particuliers ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la perte nette.

g) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation possible découlant d'événements passés et dont l'existence sera confirmée seulement par l'occurrence ou la non-occurrence d'au moins un événement futur incertain indépendant de la volonté de la Société, ou une obligation courante découlant d'événements passés (donc, qui existe), mais qui n'est pas comptabilisée car il est improbable que le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation, ou le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable.

h) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont comptabilisés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Actions privilégiées

Les actions privilégiées sont classées en tant que passif étant donné que la Société n'a pas le droit inconditionnel d'éviter d'effectuer des paiements. Lors de leur comptabilisation initiale, les actions privilégiées sont comptabilisées au montant reçu de l'émission, diminué des coûts de transaction et sont par la suite constatées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

j) Produits

Les produits tirés de la vente de marchandises sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des escomptes. Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que les risques et avantages importants inhérents à leur propriété ont été transférés au client, que le recouvrement de la contrepartie est probable et qu'il n'y a plus d'intervention continue de la direction en ce qui concerne les biens. En ce qui concerne la vente de repas prêts à cuisiner, le transfert des risques et avantages se produit au moment de la livraison des marchandises. Les produits différés sont constatés à la réception d'une contrepartie anticipée au titre des produits correspondants. Les crédits de vente et de référence sont également inclus dans les produits différés et sont évalués en fonction de la juste valeur des crédits de vente et de référence accordés, en tenant compte du pourcentage d'utilisation estimatif. Les crédits de vente et de référence sont comptabilisés dans les produits au moment de l'utilisation et lorsque la Société s'acquitte de son obligation.

k) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée dans la perte nette, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible comprend l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale pour les exercices considérés et tout ajustement de l'impôt à payer ou devant être récupéré relativement à des exercices antérieurs. Le montant de l'impôt exigible à payer ou à recevoir reflète la meilleure estimation du montant d'impôt qui devrait être payé ou récupéré, compte tenu de l'incertitude liée à l'impôt, le cas échéant. Il est évalué d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt exigible comprend également l'impôt découlant des dividendes. Les actifs et les passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

k) Impôt sur le résultat (suite)

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable; ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable futur s'améliore. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur à l'égard duquel ces éléments pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation de l'impôt différé doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

l) Transactions en devises

Les transactions en monnaie étrangère sont composées d'achats de fournisseurs étrangers. Ces transactions sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les créditeurs connexes libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à cette date. Les profits et les pertes de change résultant de cette conversion sont comptabilisés à leur montant net dans les charges financières nettes dans la perte nette.

m) Contrats de location

Les contrats de location d'immobilisations corporelles qui transfèrent à la Société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Les actifs loués sont initialement évalués à un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après la comptabilisation initiale, les actifs sont comptabilisés conformément à la méthode comptable qui s'y applique.

Les actifs détenus en vertu d'autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple et ne sont pas comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière de la Société.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

m) Contrats de location (suite)

Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans la perte nette selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme étant constitutifs du total de la charge locative, sur la durée du contrat de location.

Les paiements minimaux au titre de la location qui sont versés aux termes d'un contrat de location-financement doivent être ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière doit être affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

n) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté de façon à inclure l'effet dilutif des options sur actions, de la conversion des actions privilégiées de catégorie A et des billets convertibles.

o) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts et les profits de change. Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les variations de la juste valeur des billets convertibles. La Société comptabilise les produits financiers et les charges financières en tant qu'activités d'exploitation dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

p) Instruments financiers

La Société comptabilise initialement les prêts et les créances, les titres de créance émis et les créances subordonnées à la date à laquelle ils ont été créés. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction à laquelle l'entité devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à échéance.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de les régler, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

p) Instruments financiers (suite)

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou que la Société transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Actifs financiers

i) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés dans la perte nette à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais de la perte nette sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, y compris les produits d'intérêts ou de dividendes, sont comptabilisées dans la perte nette. Actuellement, la Société n'a aucun actif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Actuellement, la Société n'a aucun actif financier classé comme détenu jusqu'à l'échéance.

iii) Prêts et créances

Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. À l'heure actuelle, la Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie de même que ses placements à court terme et ses dépôts bancaires inclus dans les autres actifs non courants dans les prêts et créances.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

p) Instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

iv) Actifs financiers disponibles à la vente

Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur et les écarts de conversion relatifs aux instruments d'emprunt, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées dans les écarts de réévaluation. Lorsque ces actifs sont décomptabilisés, le profit ou la perte cumulé dans les capitaux propres est reclassé dans la perte nette. Actuellement, la Société n'a aucun actif financier classé comme disponible à la vente.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société examine si ses actifs financiers sont dépréciés. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la perte nette lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Un actif financier est réputé être déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimée de façon fiable.

Passifs financiers

i) Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés dans la perte nette à mesure qu'ils sont engagés. Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais de la perte nette sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisées dans la perte nette. La Société a désigné ses billets convertibles comme étant des passifs financiers à la juste valeur par le biais de la perte nette.

ii) Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers non dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. À l'heure actuelle, la Société classe les créiteurs et charges à payer, la dette à long terme et les actions privilégiées dans les autres passifs financiers.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

p) Instruments financiers (suite)

Détermination de la juste valeur

Lors de la détermination de la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux suivants :

- Niveau 1 – Les données observables telles que les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Les données qui sont observables directement ou indirectement, autres que les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 3 – Les données pour lesquelles il n'existe aucune ou pratiquement aucune donnée de marché observable, et pour lesquelles l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

q) Information sectorielle

La Société a indiqué qu'elle n'exploitait qu'un seul secteur opérationnel pour les exercices clos les 31 août 2017 et 2016.

r) Nouvelles normes et normes modifiées n'ayant pas encore été adoptées par la Société

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

En juin 2016, l'IASB a publié les modifications apportées à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, visant à clarifier la manière selon laquelle certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions doivent être comptabilisés. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances *a posteriori*. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source; et d'une modification des modalités et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. La Société prévoit appliquer les modifications apportées à l'IFRS 2 lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été établie.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

- r) Nouvelles normes et normes modifiées n'ayant pas encore été adoptées par la Société (suite)

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est autorisée. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*. En avril 2016, l'IASB a publié des clarifications à l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui entrent en vigueur en même temps que l'IFRS 15. La norme préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés et quel montant est comptabilisé. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. Les clarifications apportées à l'IFRS 15 fournissent des directives supplémentaires concernant l'analyse en cinq étapes, la transition et l'application de la norme aux licences de propriété intellectuelle. La Société prévoit appliquer l'IFRS 15 et les clarifications lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été établie.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

3. Principales méthodes comptables (suite)

- r) Nouvelles normes et normes modifiées n'ayant pas encore été adoptées par la Société (suite)

IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale de l'IFRS 9 (l'« IFRS 9 (2014) »). La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est autorisée. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas obligatoire et n'est autorisé que si l'information est disponible, sans recours à l'information rétrospective. L'IFRS 9 (2014) instaure de nouvelles exigences visant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Aux termes de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend également une nouvelle norme générale de comptabilité de couverture qui permet une meilleure harmonisation de la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. La Société prévoit adopter l'IFRS 9 (2014) lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été établie.

IFRS 16, *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 16 lors de l'établissement de ses états financiers consolidés de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été établie.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

4. Acquisition inversée de Mira VII par Marché Goodfood Inc.

Dans le cadre de la fusion, telle qu'elle est décrite à la note 1, Mira VII a acquis le contrôle légal de Marché Goodfood Inc., par voie de fusion entre Marché Goodfood Inc. et Subco, filiale en propriété exclusive de Mira VII. Toutefois, les actionnaires de Marché Goodfood Inc. ayant obtenu le contrôle des voix de Mira VII à la suite de l'émission des actions ordinaires de Mira VII en faveur des actionnaires de Marché Goodfood Inc., ce qui représente une participation majoritaire importante, Marché Goodfood Inc. est déterminée à être l'acquéreur sur le plan comptable, et la transaction a donc été comptabilisée à titre d'acquisition inversée de Mira VII par Marché Goodfood Inc. Étant donné que Mira VII ne satisfait pas à la définition d'entreprise, la transaction est comptabilisée à titre d'acquisition inversée d'actifs nets, conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

La juste valeur, à la date d'acquisition, de la contrepartie transférée par l'acquéreur sur le plan comptable, Marché Goodfood Inc., pour sa participation dans l'entreprise acquise sur le plan comptable, Mira VII, de 1 125 000 \$ est déterminée par la juste valeur des titres de capitaux propres que Marché Goodfood Inc. aurait eu à verser aux propriétaires de Mira VII avant l'acquisition inversée pour donner le même pourcentage de titres de capitaux propres de l'entité regroupée que celui qui résulte de l'acquisition inversée, et est comptabilisée en tant qu'augmentation des actions ordinaires dans les états consolidés de la situation financière.

Étant donné que la juste valeur du montant net de l'insuffisance identifiable au titre des actifs à la date de l'acquisition inversée s'établissait à 137 644 \$, l'excédent de la contrepartie transférée sur le montant net des actifs acquis de 1 262 644 \$ est constaté au titre de la charge liée à l'acquisition inversée de Mira VII (note 5) dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

5. Charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des charges engagées dans le cadre de l'acquisition inversée de Mira VII par Marché Goodfood Inc. au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 :

L'excédent de la contrepartie transférée pour Mira VII sur les actifs nets acquis (note 4)	1 262 644 \$
Honoraires	368 792
Droits d'inscription à la cote d'une bourse	173 974
	<hr/>
	1 805 410 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

6. Stocks

Le coût des stocks comptabilisés en charges dans le coût des marchandises vendues au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 s'établissait à 13 245 554 \$ (2 030 810 \$ en 2016).

	2017	2016
Matériel d'emballage et fournitures d'expédition	205 349 \$	65 400 \$
Aliments	177 025	13 800
	382 374 \$	79 200 \$

7. Charges payées d'avance et autres actifs courants

	2017	2016
Charges payées d'avance	101 188 \$	– \$
Autres actifs courants	51 949	–
	152 682 \$	– \$

8. Autres actifs non courants

	2017	2016
Dépôt de garantie	77 058 \$	20 116 \$
Dépôts bancaires dont l'échéance initiale est supérieure à un an	5 500	5 500
	82 558 \$	25 616 \$

9. Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
Créditeurs	2 460 951 \$	376 175 \$
Charges à payer	1 144 866	113 354
	3 605 817 \$	489 529 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

10. Immobilisations corporelles

	Mobilier et agencements	Matériel et outillage	Matériel informatique	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Total
Coût :						
Solde au 31 août 2015	4 124 \$	10 582 \$	– \$	– \$	– \$	14 706 \$
Entrées	5 382	69 684	5 492	–	–	80 558
Sorties	–	(10 582)	–	–	–	(10 582)
Solde au 31 août 2016	9 506	69 684	5 492	–	–	84 682
Entrées	46 887	152 480	102 397	7 080	1 950 685	2 259 529
Solde au 31 août 2017	56 393 \$	222 164 \$	107 889 \$	7 080 \$	1 950 685 \$	2 344 211 \$
Amortissement cumulé :						
Solde au 31 août 2015	825 \$	2 116 \$	– \$	– \$	– \$	2 941 \$
Amortissement	1 231	3 443	619	–	–	5 293
Sorties	–	(2 116)	–	–	–	(2 116)
Solde au 31 août 2016	2 056	3 443	619	–	–	6 118
Amortissement	3 600	22 636	11 592	118	–	37 946
Solde au 31 août 2017	5 656	26 079	12 211	118	–	44 064
Valeur comptable nette :						
Solde au 31 août 2016	7 450 \$	66 241 \$	4 879 \$	– \$	– \$	78 564 \$
Solde au 31 août 2017	50 737	196 085	95 678	6 962	1 950 685	2 300 147

Au 31 août 2017, des entrées au titre des immobilisations corporelles de 426 333 \$ (néant en 2016) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

11. Immobilisations incorporelles

	Logiciels
Coût :	
Solde au 31 août 2015	– \$
Entrées	49 770
Solde au 31 août 2016	49 770
Entrées	41 366
Solde au 31 août 2017	91 136 \$
Amortissement cumulé :	
Solde au 31 août 2015	– \$
Amortissement	4 448
Solde au 31 août 2016	4 448
Amortissement	16 086
Solde au 31 août 2017	20 534 \$
Valeur comptable nette :	
Solde au 31 août 2016	45 322 \$
Solde au 31 août 2017	70 602

12. Billets convertibles

Émission de billets convertibles

i) En septembre et en octobre 2016, la Société a émis des billets convertibles d'un an d'une valeur nominale de 1 000 000 \$ (dont une tranche de 500 000 \$ a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration). Les billets portent intérêt à un taux de 8 %, les intérêts étant rajoutés au montant principal sur la durée des billets, et étaient convertibles comme suit :

- Lors d'un financement par capitaux propres admissible de moins de 5 000 000 \$ selon une évaluation préfinancement, le porteur peut, à son gré, convertir le montant principal impayé, majoré des intérêts courus, en un nombre variable d'instruments de capitaux propres émis lors du financement par capitaux propres admissible. Le nombre d'instruments de capitaux propres à recevoir est déterminé en divisant le montant principal impayé, majoré des intérêts courus et impayés, par le produit de 80 % et du prix par action auquel les titres de capitaux propres sont émis par la Société lors du financement par capitaux propres admissible (calculé selon une évaluation préfinancement maximale des capitaux propres de 18 750 000 \$).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

12. Billets convertibles (suite)

Émission de billets convertibles (suite)

i) (suite)

- Lors d'un financement par capitaux propres admissible de plus de 5 000 000 \$ selon une évaluation préfinancement, les billets convertibles sont automatiquement convertis en un nombre variable d'instruments de capitaux propres émis lors du financement. Le nombre d'instruments de capitaux propres à recevoir est déterminé en divisant le montant principal impayé, majoré des intérêts courus et impayés, par le produit de 80 % et du prix par action auquel les titres de capitaux propres sont émis par la Société lors du financement par capitaux propres admissible (calculé selon une évaluation préfinancement maximale des capitaux propres de 18 750 000 \$).
- Lors d'un changement de contrôle, le porteur peut, à son gré, convertir le montant principal impayé, majoré des intérêts courus, en un nombre variable d'actions privilégiées de catégorie A. Le nombre d'actions privilégiées de catégorie A à recevoir est déterminé en divisant le montant principal impayé, majoré des intérêts courus et impayés, par le produit de 80 % du cours des actions après dilution lors du changement de contrôle (calculé selon une évaluation maximale de 15 000 000 \$).
- S'ils ne sont pas convertis ou remboursés avant leur échéance, les billets convertibles sont automatiquement convertis à leur échéance en un nombre variable d'actions privilégiées de catégorie A. Le nombre d'actions privilégiées de catégorie A à recevoir est déterminé en divisant le montant principal impayé, majoré des intérêts courus et impayés, par le quotient de 9 000 000 \$ divisé par le nombre total d'actions ordinaires en circulation de la Société immédiatement avant la conversion, calculé sur une base entièrement diluée.

Au lieu de la conversion décrite précédemment lors d'un changement de contrôle, le porteur peut choisir de recevoir le montant principal impayé, majoré des intérêts courus et impayés, en espèces.

ii) Au cours de l'exercice 2016, la Société a émis des billets convertibles de trois ans d'une valeur nominale de 161 174 \$ (dont une tranche de 110 625 \$ a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration). Les billets portent intérêt au taux de 6 %, les intérêts étant rajouté au montant principal sur la durée des billets, et étaient convertibles comme suit :

- Avant le premier anniversaire des billets, le porteur peut, à son gré, convertir le montant principal impayé, majoré des intérêts courus et impayés, en un nombre variable d'actions privilégiées de catégorie A. Le nombre d'actions privilégiées de catégorie A à recevoir est déterminé en divisant le montant principal impayé, majoré des intérêts courus et impayés, par le quotient de 5 000 000 \$ divisé par le nombre total d'actions ordinaires en circulation de la Société immédiatement avant la conversion, calculé sur une base entièrement diluée.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

12. Billets convertibles (suite)

Émission de billets convertibles (suite)

ii) (suite)

- Lors d'un financement par capitaux propres admissible, les billets convertibles sont automatiquement convertis en un nombre variable d'instruments de capitaux propres émis lors du financement qui est déterminé en divisant le montant principal impayé, majoré des intérêts courus et impayés, par le produit de 80 % et du prix par action auquel les titres de capitaux propres sont émis par la Société lors du financement par capitaux propres admissible.
- Lors d'un changement de contrôle, les billets convertibles peuvent être convertis en un nombre variable d'actions privilégiées de catégorie A qui est déterminé en divisant le montant principal impayé, majoré des intérêts courus et impayés, par le produit de 80 % et du cours des actions lors du changement de contrôle, calculé sur une base entièrement diluée.
- S'ils ne sont pas convertis ou remboursés avant leur échéance, les billets convertibles sont automatiquement convertis à leur échéance en un nombre variable d'actions privilégiées de catégorie A. Le nombre d'actions privilégiées de catégorie A à recevoir est déterminé en divisant le montant principal impayé, majoré des intérêts courus et impayés, par le quotient de 10 000 000 \$ divisé par le nombre total d'actions ordinaires en circulation de la Société immédiatement avant la conversion, calculé sur une base entièrement diluée.

Conversion des billets convertibles

En septembre 2016, des billets convertibles dont la juste valeur à la date de conversion s'établissait à 471 550 \$ ont été convertis en 46 419 actions privilégiées de catégorie A, série 2 (dont une tranche de 349 015 \$, soit 34 306 actions privilégiées de catégorie A, série 2, a été convertie par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).

Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion décrite à la note 1, tous les billets convertibles d'un an et de trois ans dont la juste valeur totale à la date de conversion s'établissait à 5 291 436 \$ ont été convertis en 2 645 718 actions ordinaires (dont une tranche de 2 639 434 \$, soit 1 319 717 actions ordinaires, a été convertie par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

12. Billets convertibles (suite)

Conversion de billets convertibles (suite)

La juste valeur des billets convertibles de la Société aux 31 août 2017 et 2016 se présente comme suit :

	2017	2016
Billets de trois ans non garantis		
Échéance initiale le 25 novembre 2018 et valeur nominale de 7 125 \$, majorée des intérêts rajoutés au montant principal de 648 \$, convertis en 4 843 actions ordinaires le 1 ^{er} juin 2017	– \$	22 199 \$
Échéance initiale le 15 janvier 2019 et valeur nominale de 4 050 \$, majorée des intérêts rajoutés au montant principal de 334 \$, convertis en 2 733 actions ordinaires le 1 ^{er} juin 2017	–	12 619
Échéance initiale le 24 septembre 2018 et valeur nominale de 110 625 \$, majorée des intérêts rajoutés au montant principal de 6 328 \$, convertis en 34 306 actions privilégiées de catégorie A, série 2, le 6 septembre 2016	–	349 015
Échéance initiale le 21 décembre 2018 et valeur nominale de 23 585 \$, majorée des intérêts rajoutés au montant principal de 1 020 \$, convertis en 7 217 actions privilégiées de catégorie A, série 2, le 9 septembre 2016	–	73 399
Échéance initiale le 14 décembre 2018 et valeur nominale de 15 789 \$, majorée des intérêts rajoutés au montant principal de 903 \$, convertis en 4 896 actions privilégiées de catégorie A, série 2, le 6 septembre 2016	–	49 136
	– \$	506 368 \$

Pour obtenir des renseignements sur l'évolution des billets convertibles entre le 31 août 2015 et le 31 août 2017, se reporter à la note 21.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

13. Dette à long terme

	2017	2016
Emprunt à terme garanti remboursable en un premier versement de capital de 4 030 \$ en octobre 2017 et, par la suite, en versements de capital mensuels de 3 830 \$ de novembre 2017 à septembre 2022, et dont les intérêts sont payables mensuellement au taux variable de 10,03 %	230 000 \$	– \$
Emprunt à terme non garanti remboursable en un premier versement de capital de 4 030 \$ en mai 2017 et, par la suite, en versements de capital mensuels de 3 830 \$ de juin 2017 à avril 2022, et dont les intérêts sont payables mensuellement au taux fixe de 8,78 %	214 480	230 000
Emprunt à terme non garanti remboursable en un premier versement de capital de 900 \$ en octobre 2017 et, par la suite, en versements de capital mensuels de 500 \$ de novembre 2017 à septembre 2021, et dont les intérêts sont payables mensuellement au taux variable de 6,05 %	24 400	–
Emprunt à terme non garanti remboursable en versements de capital mensuels de 325 \$ d'avril 2017 à mars 2021, et dont les intérêts sont payables mensuellement au taux fixe de 5,80 %	13 975	15 600
Emprunt non garanti remboursable sur demande en versements mensuels de 313 \$ de septembre 2016 à août 2020 et dont les intérêts sont payables mensuellement au taux variable de 6,2 % (5,70 % en 2016)	11 250	15 000
Obligation liée à un contrat de location-financement au taux d'intérêt implicite de 6,28 %	17 704	–
	511 809	260 600
Moins la partie courante	116 662	32 145
	395 147 \$	228 455 \$

Au 31 août 2017, les charges à payer comprenaient des intérêts courus de 2 273 \$ se rapportant à la dette à long terme de la Société (1 730 \$ en 2016). Les remboursements de principal sur la dette à long terme des cinq prochains exercices et par la suite se présentent comme suit :

2018	116 662 \$
2019	109 142
2020	104 880
2021	100 195
2022	77 100
Par la suite	3 830
	511 809 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

14. Capital-actions

Actions ordinaires

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Dans le cadre de la fusion et après celle-ci, les transactions relatives aux actions ordinaires suivantes ont été réalisées par la Société :

- Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, toutes les actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. ont été échangées contre des actions ordinaires de la Société à raison d'une pour une.
- Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, 63 647 actions ordinaires de la Société ont été émises par suite de l'exercice d'options sur actions (se reporter à la note 17).

Dans le cadre de la fusion et avant celle-ci, les transactions suivantes ont été réalisées par Marché Goodfood Inc. :

- Le 31 mai 2017, les actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. ont été fractionnées à raison de une pour 24,8379775 actions. Le fractionnement d'actions est reflété rétrospectivement pour les exercices considérés dans les états financiers consolidés.
- Le 31 mai 2017, à la suite d'une résolution adoptée par la majorité des porteurs d'actions privilégiées, toutes les actions privilégiées en circulation ont été converties en 9 101 106 actions ordinaires de Marché Goodfood Inc.
- Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, tous les billets convertibles en circulation ont été convertis conformément à leurs dispositions contractuelles en 2 645 718 actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. (dont une tranche de 1 319 717 actions ordinaires a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, Marché Goodfood Inc. a émis 10 542 883 actions ordinaires dans le cadre d'un placement privé pour un produit brut de 21 085 766 \$, engageant des frais d'émission d'actions de 1 725 693 \$. Est inclus dans les frais d'émission d'actions un montant de 193 186 \$ lié à la juste valeur de 405 002 options de rémunération de deux ans accordées aux mandataires pour acheter des actions ordinaires de la Société au prix de 2,00 \$ par action ordinaire.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

14. Capital-actions (suite)

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des options de rémunération des mandataires à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes :

Volatilité	60 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,73 %
Durée de vie attendue	1 an
Valeur de l'action ordinaire à la date d'attribution	2,00 \$
Prix d'exercice	2,00 \$

Actions privilégiées de catégorie A

La Société n'est pas autorisée à émettre des actions privilégiées.

Marché Goodfood Inc. était autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A avec droit de vote et sans valeur nominale, offertes en séries et avec droit de participation avant les porteurs d'actions ordinaires. Les actions privilégiées de catégorie A étaient classées en tant que passif financier comptabilisé au coût amorti étant donné que ces actions fournissaient aux porteurs un règlement conditionnel en trésorerie à l'égard de la valeur de leur montant de souscription, fondé sur l'occurrence d'un événement influant sur la liquidité. Les actions privilégiées de catégorie A étaient convertibles à raison de une pour une, sous réserve des dispositions antidilution, en actions ordinaires en tout temps au gré du porteur, à l'approbation par la majorité des actionnaires privilégiés de catégorie A ou à la clôture d'un premier appel public à l'épargne générant un produit brut d'au moins 20 000 000 \$ ou d'un montant inférieur approuvé par la majorité des actionnaires privilégiés de catégorie A.

Avant la fusion, les transactions suivantes visant les actions privilégiées ont été réalisées par Marché Goodfood Inc. :

- En septembre 2016, des billets convertibles dont la juste valeur à la date de conversion s'établissait à 471 550 \$ ont été convertis en 46 419 actions privilégiées de catégorie A, série 2 (dont une tranche de 34 306 actions a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- Le 31 mai 2017, à la suite d'une résolution adoptée par la majorité des porteurs d'actions privilégiées, toutes les actions privilégiées de catégorie A en circulation, soit 320 000 actions privilégiées de catégorie A, série 1, et 46 419 actions privilégiées de catégorie A, série 2, (dont une tranche de 270 306 actions était détenue par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration) ont été converties en 9 101 106 actions ordinaires de Marché Goodfood Inc. (dont une tranche de 6 713 854 actions ordinaires a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

14. Capital-actions (suite)

Actions privilégiées de catégorie A (suite)

- Le 31 mai 2017, par suite de la conversion de toutes les actions privilégiées de catégorie A en circulation en actions ordinaires, Marché Goodfood Inc. a modifié ses statuts constitutifs de façon à ce que son capital autorisé consiste uniquement en un nombre illimité d'actions ordinaires.

	2017	2016
Solde au 31 août 2015	– \$	– \$
Actions privilégiées de catégorie A, série 1, émises contre trésorerie	320 000	800 015
Solde au 31 août 2016	320 000	800 015
Émission à la conversion de billets convertibles	46 419	471 550
Conversion en actions ordinaires de Marché Goodfood Inc.	(366 419)	(1 271 565)
Solde au 31 août 2017	– \$	– \$

15. Autres (produits financiers nets) charges financières nettes

	2017	2016
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	42 259 \$	10 684 \$
Produit d'intérêts	(63 054)	(395)
Profit de change	(1 636)	–
	(22 431) \$	10 289 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

16. Perte par action

	2017	2016
Perte nette	(9 866 047) \$	(1 239 171) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	30 625 537	24 837 978
Perte par action, de base et diluée	(0,32)	(0,05)

Le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation a été ajusté de manière rétrospective pour refléter le fractionnement d'actions. La conversion des actions privilégiées et des billets convertibles en actions ordinaires est pondérée à partir de la date de conversion.

Les actions privilégiées de catégorie A, les options sur actions et les billets convertibles avant leur conversion en actions ordinaires ont été exclus du nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation parce que leur inclusion aurait été antidilutive en raison de la perte nette constatée par la Société.

17. Régime d'options sur actions

Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, les régimes d'options sur actions de Marché Goodfood Inc. et de Mira VII ont été dissous et remplacés par un régime établi par la Société. Le régime prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. Selon le régime, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution.

À la dissolution du régime d'options sur actions de Mira VII, toutes les options sur actions en circulation de Mira VII ont été annulées et à la dissolution du régime d'options sur actions de Marché Goodfood Inc., toutes les options sur actions en circulation de Marché Goodfood Inc. ont été annulées et échangées contre des options sur actions de la Société selon des modalités comparables, sauf en ce qui concerne la période d'acquisition des droits, qui a été réduite. Pour refléter la réduction de la période d'acquisition des droits, la Société a accéléré la comptabilisation du coût de rémunération à l'égard de ces options pour l'exercice clos le 31 août 2017.

Le total de la charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions comptabilisées au titre du régime d'options sur actions s'établit à 219 612 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017 (néant en 2016).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

17. Régime d'options sur actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 se chiffrait à 0,83 \$ (0,06 \$ en 2016) et est estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2017	2016
Volatilité	68 %	60 %
Taux d'intérêt sans risque	1,25 %	1,19 %
Durée de vie attendue	5,1 ans	6 ans
Valeur de l'action ordinaire à la date d'attribution	1,26 \$	0,10 \$
Prix d'exercice	1,05 \$	0,10 \$

À la suite de la fusion décrite à la note 1, toutes les options sur actions ont été attribuées à un prix d'exercice équivalant à la juste valeur des actions ordinaires à la date d'attribution.

Le tableau suivant présente des informations relatives à l'évolution des options sur actions :

	2017		2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	54 644	0,10 \$	–	– \$
Attribuées	760 584	1,05	54 644	0,10
Exercées	(63 647)	0,10	–	–
En circulation à la clôture de l'exercice	751 581	0,59	54 644	0,10
Pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	214 914	0,60 \$	22 201	0,10 \$

Pour l'exercice clos le 31 août 2017, le prix moyen pondéré des actions ordinaires de la Société à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 1,49 \$ (sans objet pour 2016).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

17. Régime d'options sur actions (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des options en circulation aux 31 août 2017 et 2016 :

Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Options pouvant être exercées
Solde au 31 août 2017			
0,10 \$	289 053	7,75	158 664
1,56 \$	346 820	7,98	–
2,00 \$	114 708	7,75	56 250
0,59 \$	751 581	7,86	214 914
Solde au 31 août 2016			
0,10 \$	54 644	9,19	22 201

18. Impôt sur le résultat

Le tableau suivant établit le rapprochement de l'impôt sur le résultat au taux d'imposition prévu par la loi de 26,8 % applicable à la Société (18,7 % en 2016) et du total des charges d'impôt pour les exercices clos les 31 août :

	2017	2016
Perte avant impôt sur le résultat	(9 866 047)	(1 239 171)
Économie d'impôt au taux combiné canadien prévu par la loi	(2 644 101)	(231 725)
Diminution résultant des éléments suivants :		
Différences permanentes	1 504 388	65 898
Changement de statut fiscal et incidence de l'acquisition inversée	(76 086)	–
Écart entre le taux à la résorption et le taux actuel	17 588	1 481
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	1 198 211	164 346
Total de la charge d'impôt sur le résultat	– \$	– \$

Le taux d'imposition prévu par la loi a augmenté, passant de 18,7 % en 2016 à 26,8 % en 2017, en raison du changement de statut fiscal.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

18. Impôt sur le résultat (suite)

Aux 31 août 2017 et 2016, la Société a décomptabilisé des actifs d'impôt différé non comptabilisés de la façon suivante :

	2017	2016
Actifs d'impôt différé		
Perte nette d'exploitation reportée en avant	1 232 747 \$	165 141 \$
Immobilisations corporelles	9 886	800
Frais d'émission d'actions	334 229	–
Immobilisations incorporelles	198 906	10 007
Autres	22 691	–
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	1 798 459 \$	175 948 \$

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

La Société dispose de pertes nettes d'exploitation reportées en avant de 4 651 876 \$ (892 655 \$ en 2016) et de différences temporaires déductibles non comptabilisées de 2 134 763 \$ (58 424 \$ en 2016) qui sont disponibles pour réduire le revenu imposable. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments, car il est improbable qu'il existe des bénéfices imposables futurs à l'égard desquels la Société pourrait imputer ces actifs d'impôt. Au 31 août 2017, les montants et les dates d'expiration de ces pertes d'impôt reportées en avant se présentaient comme suit :

2035	61 242 \$
2036	831 413
2037	3 759 221
	4 651 876 \$

19. Engagements

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, une charge de 161 032 \$ (83 816 \$ en 2016) a été comptabilisée relativement aux contrats de location simple. Au 31 août 2017, la Société avait des engagements financiers relatifs aux paiements minimaux annuels au titre des contrats de location simple qui se présentaient comme suit :

Moins de un an	632 752 \$
De un à cinq ans	2 492 742
	3 125 494 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

20. Risques financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte inattendue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et équivalents de trésorerie de même qu'à ses placements à court terme et à ses dépôts bancaires inclus dans les autres actifs non courants. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société traite avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare son budget et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Gestion du capital

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités afin de maximiser la protection du capital et d'offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements privés de ses actions ordinaires et privilégiées, des billets convertibles et des instruments d'emprunt à long terme, qui sont inclus dans la définition du capital selon la Société. La Société gère ses excédents de trésorerie de façon à faire en sorte qu'elle dispose de réserves suffisantes pour financer ses opérations et ses dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés :

	2017				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	3 605 817 \$	3 605 817 \$	3 605 817 \$	– \$	– \$
Dette à long terme	511 809	624 270	158 637	457 877	7 756

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

20. Risques financiers (suite)

b) Risque de liquidité (suite)

Gestion du capital (suite)

Les actions privilégiées sont exclues du tableau ci-dessous étant donné que ces instruments ne sont pas assortis d'échéances contractuelles. Ils sont assortis d'une clause conditionnelle de règlement fondée sur la survenance d'un événement influant sur la liquidité, telle qu'elle est définie dans la convention. Les billets convertibles ne figurent pas dans le tableau ci-dessous puisqu'ils ne sont remboursables en trésorerie qu'en cas de changement de contrôle.

	2016				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges					
à payer	489 529 \$	489 529 \$	489 529 \$	– \$	– \$
Dettes à long terme	260 600	327 721	53 056	243 017	31 648

c) Risque de taux d'intérêt

Une partie de la dette à long terme de la Société porte intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de taux d'intérêt attribuable à la fluctuation des taux de base des prêteurs.

21. Instruments financiers

La Société a déterminé que la juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des créditeurs et charges à payer avoisinait leur valeur comptable respective aux dates des états consolidés intermédiaires de la situation financière en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. La juste valeur des dépôts bancaires de la Société inclus dans les autres actifs non courants et la dette à long terme avoisine la valeur comptable de ceux-ci, puisqu'ils portent intérêt à des taux qui se rapprochent des taux actuels qui pourraient être obtenus pour des dettes assorties de modalités et de risques de crédit similaires.

Actions privilégiées de catégorie A

Au 31 août 2017, il n'y avait aucune action privilégiée de catégorie A en circulation.

Au 31 août 2016, la juste valeur estimative des actions privilégiées de 3 200 000 \$ a été déterminée à l'aide de données de niveau 3 à l'égard d'un modèle interne, qui applique un multiple au montant des produits annuels prévus pour déterminer la juste valeur par action privilégiée.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

21. Instruments financiers (suite)

Billets convertibles

Au 31 août 2017, il n'y avait aucun billet convertible en circulation.

La juste valeur des billets convertibles au 1^{er} juin 2017, immédiatement avant la conversion en actions ordinaires, est estimée à l'aide de données de niveau 3 concernant la hiérarchie des justes valeurs et correspond à la juste valeur des actions ordinaires émises à la conversion, majorée d'un intérêt résiduel. La juste valeur par action ordinaire à la conversion est déterminée en s'appuyant sur le cours de l'action dans le cadre du placement privé de 2,00 \$ (se reporter à la note 14). Le nombre d'actions émises à la conversion a été déterminé d'après les modalités des billets convertibles.

Le tableau suivant présente l'évolution des billets convertibles dans les états financiers consolidés de la situation financière :

Solde au 31 août 2015	– \$
Émission de billets convertibles	161 174
Perte découlant de la réévaluation à la juste valeur	345 194
Solde au 31 août 2016	506 368
Émission de billets convertibles	100 000
Conversion en actions privilégiées de catégorie A, série 2	(471 550)
Perte découlant de la réévaluation à la juste valeur	4 257 944
Conversion en actions ordinaires	(5 291 436)
Intérêts reclassés dans les créditeurs et charges à payer	(1 326)
Solde au 31 août 2017	– \$

Au 31 août 2016, la juste valeur des billets convertibles a été déterminée à l'aide d'un modèle interne, qui applique un multiple au montant des produits annuels prévus afin de déterminer la juste valeur des instruments de capitaux propres pouvant être émis pour chaque option de conversion.

22. Avantages à court terme

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, une charge de 5 584 729 \$ a été comptabilisée au titre des avantages à court terme (954 552 \$ en 2016).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

23. Parties liées

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, qui agit également à titre de chef de l'exploitation, sont des actionnaires détenant le contrôle de la Société et sont membres du conseil d'administration de la Société. Le chef de la direction est également le président du conseil d'administration.

Les transactions entre parties liées pour l'exercice clos le 31 août 2017 sont les suivantes :

- Pour l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a comptabilisé une charge de 276 533 \$ (146 521 \$ en 2016) au titre des avantages à court terme versés aux principaux dirigeants.
- Pour l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a comptabilisé une charge liée aux paiements fondés sur des actions de 80 503 \$ (néant en 2016) au titre des options sur actions attribuées aux principaux dirigeants.
- Le 1^{er} juin 2017, des billets convertibles détenus par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration d'une valeur comptable de 2 639 434 \$ ont été convertis en 1 319 717 actions ordinaires.
- Le 31 mai 2017, 34 306 actions privilégiées de catégorie A, série 1, et 236 000 actions privilégiées de catégorie A, série 2, détenues par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration dont la valeur comptable s'établissait à 706 953 \$ ont été converties en 6 713 854 actions ordinaires.
- Le 14 septembre 2016, la Société a émis un billet convertible d'une valeur nominale de 500 000 \$ en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration.
- Le 6 septembre 2016, des billets convertibles détenus par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration d'une valeur comptable de 471 550 \$ ont été convertis en 34 306 actions privilégiées de catégorie A, série 2.

Ces transactions sont comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées. Les billets convertibles sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais de la perte nette.

24. Événements postérieurs à la date de clôture

Financement par emprunt

En septembre 2017, la Société a obtenu un engagement auprès d'une banque à charte canadienne afin que celle-ci lui fournisse un prêt à terme de cinq ans d'un montant de 2 500 000 \$, une facilité de crédit renouvelable de cinq ans de 500 000 \$ ainsi que d'autres mécanismes de financement à court terme totalisant 300 000 \$. En octobre 2017, l'emprunt à terme a été déboursé. Le produit tiré du prêt à terme a été utilisé pour refinancer la dette à long terme de la Société et financer les dépenses d'investissement et a également servi à d'autres fins générales de l'entreprise.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

24. Événements postérieurs à la date de clôture (suite)

Contrat de location visant l'installation de production dans l'Ouest canadien

Le 10 novembre 2017, la Société a signé un contrat de location d'une durée de sept ans assorti d'options de renouvellement pour les quelque vingt années suivantes visant une installation de production d'une superficie de 43 000 pieds carrés située dans l'Ouest canadien. Ce contrat de location est classé en tant que contrats de location simple et l'engagement total estimatif s'établit à environ 4,5 millions de dollars sur le terme de sept ans. La Société a obtenu des modalités avantageuses, notamment une remise au locataire qui finance une portion importante des dépenses d'investissement prévues pour mettre en place l'installation, des hausses de loyers restreintes sur la durée du contrat de location et le droit d'agrandir dans les espaces adjacents pour soutenir la croissance future. La direction prévoit commencer à exercer des activités dans l'installation de production de l'Ouest canadien au cours du premier semestre de l'année civile 2018.